



MANAGEMENT Le Bloch-notes

Vous avez dit « entrepreneur » ?

CHRONIQUE > Le feuilleton SeaFrance a remis en lumière une vérité : n'est pas entrepreneur qui veut. Il faut savoir prendre des risques et mettre son patrimoine dans la balance. La réussite est à ce prix.

PAR PHILIPPE BLOCH*

« Vous imaginez un salarié de SeaFrance rentrer chez lui un soir et annoncer à sa famille qu'il compte réinvestir ses indemnités supralégales exceptionnelles de départ, soit près de 60 000 euros, dans le capital d'une nouvelle société pour en devenir le corepreneur ? C'est impensable et trop risqué, aucun d'eux ne le fera ! » Entendu début janvier sur une chaîne d'info en plein débat sur les chances de succès d'une Scop aussi controversée que vite enterrée, ce commentaire révèle toute l'ambiguïté française face à l'esprit d'entreprise, que l'on croyait enfin réhabilité.

Peu importe que cet éphémère projet de reprise ait pris le chemin d'une société coopérative, ou de toute forme juridique. Ce que révèle ce triste épisode, c'est une profonde aversion au risque de la société française, et un cruel manque d'audace individuelle et collective. Après avoir rejeté deux offres de rachat émanant d'entreprises privées, les salariés de cette filiale de la SNCF n'ayant jamais gagné d'argent en dix ans se sont donc rêvés en entrepreneurs l'espace de quelques heures... à la seule condition de ne courir aucun danger ! « Versez-nous une prime de départ exceptionnellement élevée, cédez-nous quatre bateaux pour un euro symbolique, donnez-nous des actions gratuites, effacez nos dettes... et vous allez voir ce que vous allez voir, quand nous serons enfin à la barre ! » Traduction : on y croit, mais avec VOTRE argent. La méconnaissance des réalités et la naïveté que révèlent ces revendications sont tout simplement surréalistes, et constituent une insulte au métier d'entrepreneur.

Lequel d'entre nous n'a pas rêvé de créer son entreprise sans y investir un sou, ni se mettre en danger d'aucune façon ? Mais combien sommes-nous à avoir accepté que notre appartement ou notre

maison serve de caution personnelle à nos banquiers, condition sine qua non à l'obtention des concours indispensables pour nous lancer ou nous développer ? Combien de fois avons-nous eu droit au traditionnel « si vous n'y croyez pas vous-même au point de tout perdre, pourquoi diable voudriez-vous que nous vous accompagnions et vous fassions confiance » ? Une position qui m'a souvent donné des sueurs froides mais ne m'a jamais choqué, tant je l'ai toujours trouvée légitime.

À l'heure où la France croit pouvoir rivaliser avec les pays émergents tout en conservant un modèle social aussi douillet qu'anachronique, mais en travaillant moins dur et moins longtemps que le reste de la planète, il n'est pas inutile de revenir ici sur les vrais ressorts de l'entrepreneuriat et du succès. Il n'y a pas d'entreprise sans prise de risque, et nier cette évidence relève de l'inconscience autant que de la démagogie. Ceux dont les Français adorent critiquer le succès ou l'éventuelle fortune sont rarement des usurpateurs, mais bien plus souvent des hommes et des femmes qui ont pris un jour une décision courageuse et n'ont ensuite cessé de se remettre en cause pour suivre leur instinct. L'argent est rarement leur premier objectif, la richesse – éventuelle – n'étant que le résultat du travail de toute une vie. Ces mêmes aventuriers, dont la plupart n'ont droit à aucun chômage ni aucune forme d'indemnités s'ils échouent ou perdent leur entreprise, travaillent le plus souvent de plus longues heures que le plus forcé des entrepreneurs chinois. Enfin et surtout, ils n'attendent rien de personne, et ne comptent que sur eux-mêmes pour réaliser leurs rêves. Merci aux syndicalistes de SeaFrance de nous avoir permis de rappeler ces quelques évidences à méditer ! ●

« Il n'y a pas d'entreprise sans prise de risque. »

Philippe Bloch



*Fondateur de Columbus Café et auteur de *Service compris 2.0*, www.servicecompris2-0.com et www.philippebloch.com

PHOTO : DAHMANE